



Termes de Référence

Mise en place de l'évaluation finale

« Projet de prévention contre toutes les formes de violences basées sur le genre en Union des Comores »

Union des Comores

[Grande Comores – Anjouan - Mohéli]

FSPI n°2020-17

Durée : février à mars 2022 pour 50 jours travaillés

Ce projet est financé par l'Ambassade de France en Union des Comores.

Ce projet est mis en œuvre par la Croix-Rouge française (CRf) et l'UNICEF.

Projet/Service	Evaluation finale du projet : Prévention contre toutes les formes de violences basées sur le genre en Union des Comores.
Objet de la mission	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre une enquête finale du projet ; - Vérifier la fiabilité des résultats finaux présentés pour chacun des indicateurs contractuels ; - Évaluer l'efficacité, l'efficience, l'impact social à travers la qualité de la réponse globale et la réception des messages de prévention, la pertinence, la coordination, et la pérennité du projet avec un accent sur la gestion et le traitement des données récoltées et les dynamiques locales créées par le projet ; - Evaluer la pertinence du partenariat Croix Rouge – UNICEF, son articulation thématique et géographique sur le territoire comorien (3 îles) ; - Evaluer le renforcement et l'accompagnement des cellules d'écoute des 3 zones du projet ; - Formuler des recommandations à mettre en place pour la continuité des actions de protection des victimes de VBG et son développement
Zones géographiques	Moroni (région de la Grande Comore), Mutsamudu (région d'Anjouan), Fomboni (région de Mohéli)
Responsable de la mission	Cheffe de délégation de la CRF
Date de début souhaitée	01/04/2022
Date de fin souhaitée	20/05/2022
Date de remise des livrables	Versions finales le 20/05/2022
Durée de la mission	Estimée à 50 jours de travail (mission + rédaction)

1. Historique et contexte de la mission

Depuis 2019, la Croix-Rouge française œuvre dans le domaine des Violences Basées sur le Genre (VBG) suite à la conduite d'une mission exploratoire sur les VBG. Cette mission a porté sur l'accompagnement psychosocial des victimes de VBG et de l'accompagnement des femmes notamment dans le secteur de la santé. Elle a eu comme objectif principal de déterminer des possibilités d'actions complémentaires en appui aux autorités nationales et en partenariat avec l'UNICEF, dans le cadre d'un FSPI (Fonds de solidarité pour les projets innovants, les sociétés civiles, la francophonie et le développement humain) spécialisé sur les questions de Genre en Union des Comores. La mission a démontré d'une part que le pays a peu de structure de prise en charge, d'accompagnement et d'appui psychologique et psychosocial des victimes de violence, d'autre part que l'accès aux services restent soumis à des prérogatives d'ordre économiques, sociales et culturelles pour les femmes (coûts des soins ; autorisation familiale, etc.). La mission a également soulevé le manque de confidentialité dans les structures et de connaissance des travailleuses sociales en charge de la gestion des cas (insuffisances d'outils de collectes de données, formation, etc.). Enfin, il a été noté une absence de mécanisme de coordination entre secteurs et entre services permettant d'offrir une prise en charge globale.

Suite à la mission exploratoire, l'Ambassade de France aux Comores a financé le projet : « Prévention de toutes les formes de violences basées sur le genre et leurs conséquences en Union des Comores ». Ce projet porté par la Croix-Rouge française et l'UNICEF, sur 22 mois, vise à prévenir toutes formes de VBG en Union des Comores et à limiter leurs conséquences. Le projet est mis en œuvre dans trois zones d'intervention : en contexte urbain à Moroni (région de la Grande Comore), en contexte urbain à Mutsamudu (région d'Anjouan) et en contexte semi-urbain à Fomboni (région de Mohéli). Il intervient en appui au niveau primaire des structures de santé (Centre Médical Urbain) au niveau secondaire (Centre de santé de référence) de la pyramide sanitaire des Comores et aux directions. Il intervient également en

appui aux trois services d'écoute et de protection victimes de violences localisées dans les zones précitées. L'intervention s'articule autour de deux axes principaux :

- (i) Le travail avec les autorités nationales, insulaires et les organisations de la société civile (OSC) chargées de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux mineur.es
- (ii) Limiter les conséquences de la violence par une prise en charge améliorée à travers le renforcement des capacités des services existants et de leur coordination.

Le présent projet a permis de mettre en place deux plateaux techniques (Anjouan et Mohéli) réunissant l'ensemble des services de prise en charge (médicaux, psychosociaux, juridiques, protection, et de réinsertion) et d'accroître les capacités des acteurs de prise en charge à travers des formations et élaboration de protocoles nationaux et opérationnels standards.

L'intervention couvre les trois îles :

- Grande Comores ;
- Anjouan ;
- Mohéli.

Ce projet arrive à terme fin février 2022.

NB : Certaines activités mises en œuvre par l'UNICEF se poursuivront au-delà du mois de février et pourront après consultation conjointes être exclues de l'évaluation

2. Les partenaires de mise en œuvre

- **Les autorités nationales** : Commissariat à la solidarité, à la protection sociale et la promotion du genre (CGPSPG) sous tutelle du Ministère de la Santé.
- **Les OSC** :
 - o Croix-Rouge française en Union des Comores (opérateur de mise en œuvre) ;
 - o OSC nationales dont le Croissant-Rouge comorien et les associations et ONG travaillant dans le secteur de la lutte contre les violences, la prise en charge des victimes, l'accompagnement juridique et la promotion du droit.
- **Les partenaires au développement** :
 - o L'UNICEF, agence des Nations-Unies en charge de l'Enfance, partenaire associé au projet et opérateur de mise en œuvre ;
 - o Le FNUAP, fonds des Nations-Unies pour la Population, partenaire intervenant dans la lutte contre les VBG.

3. L'évaluation

Objectifs de l'évaluation

- Évaluer l'efficacité, l'efficience, l'impact social, la pertinence, la coordination, et la pérennité du projet avec un accent sur la gestion et le traitement des données récoltées et les dynamiques locales créées par le projet. Le consultant analysera également la cohérence entre les objectifs, les actions prévues et les moyens mis en œuvre ;
- Evaluer la pertinence stratégique et opérationnelle du partenariat Croix Rouge – UNICEF, son articulation thématique et géographique sur le territoire comorien (3 îles) ;
- Formuler des recommandations à mettre en place pour la continuité des actions de protection des victimes de VBG et son développement.

Critères et questions d'évaluation

A titre d'exemple l'évaluation pourra répondre aux questions d'analyse suivantes :

I. Pertinence de la réponse apportée aux besoins de lutte contre les VBG

Cette analyse permettra d'apprécier le degré de l'adhésion de la communauté au projet et surtout les potentialités du projet à résoudre des problèmes réellement existants dans les communautés. Cette analyse permettra également d'évaluer dans quelle mesure le projet est en ligne avec les priorités du pays, ainsi qu'avec les objectifs du bailleur.

Les actions menées étaient-elles pertinentes face :

- Au contexte local : La conception de l'intervention était-elle pertinente par rapport à la demande et besoins des bénéficiaires, problématiques locales, programmes prévus par le gouvernement, autres programmes de coopération ?
- Aux besoins des bénéficiaires : L'intervention est-elle conforme aux besoins et aux priorités de la population cible ?
- Au niveau du renforcement des structures locales existantes et dispositifs partenaires ;

II. Efficacité dans l'atteinte des valeurs cibles

Il s'agira, à partir des informations recueillies dans les rapports et sur le terrain, de notifier pour chaque type d'activités si les actions menées pour les différents groupes cibles ont permis d'atteindre les résultats espérés.

❖ Les femmes et mineurs victimes de violences.

- Les produits issus de l'activité ont-ils menés aux réalisations souhaitées ? Des résultats bénéfiques non planifiés sont-ils apparus, ainsi que des effets pervers ?
- L'équipe de gestion de projet a-t-elle su s'adapter au mieux pour maintenir les bénéfices attendus de l'action ?
- Dans quelle mesure l'augmentation du recours aux services d'écoute peut-elle être associée à l'action du projet (Anjouan et Mohéli notamment) ?

❖ Les volontaires de la Société Nationale du Croissant-Rouge comorien et Agents de Santé Communautaire :

- Dans quelle mesure l'approche communautaire a-t-elle contribué favorablement à la stratégie de prévention communautaire ?

❖ Au niveau des autorités nationales : Commissariat à la protection sociale et la promotion du genre (CGPSPG) sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Évaluation du travail de plaidoyer réalisé ? efficacité / quelles actions en ont résulté ?
- Mise en œuvre des espaces de dialogue ? (cadre de plaidoyer)

❖ Au niveau des travailleurs de santé : sages-femmes, gynécologues, infirmier.e.s, personnel des cellules d'écoute, volontaires de la Société Nationale du Croissant-Rouge comorien.

- coordination des services de prise en charge au niveau des deux plateaux techniques ?
- Mise en œuvre des protocoles d'intervention et des formations aux différentes parties prenantes

❖ Quelle a été la principale valeur ajoutée de ce projet dans un changement de perception des hommes dans les localités concernées sur les VBG ?

III. Impact de l'intervention (effets de l'intervention à long terme, positifs ou négatifs, intentionnels ou non)

- Quels sont les impacts du projet au-delà des résultats directs espérés de l'action ? Aux niveaux techniques, économiques, sociaux, politiques, institutionnels et environnementaux.
- Y a-t-il eu des effets spécifiques au genre (caractéristiques spécifiques des bénéficiaires) ?

- Y a-t-il eu des effets sur les institutions (CRF, UNICEF, Ambassade, Commissariat au genre, Directions de la santé, Structures sanitaires, Directions de la promotion du genre, Tribunaux, etc.) ?

IV. ***Efficience de l'intervention (rapport coût / résultat)***

Une analyse du rapport coût/résultat afin de juger si les résultats obtenus sont à la hauteur des montants engagés. Il s'intéressera aussi à toutes les actions entreprises visant à faire des économies d'échelle ou à obtenir un meilleur rapport qualité prix (value for money). Il s'agira aussi de faire une comparaison entre les ressources engagées (fonds, compétences, temps ...) et les résultats / impacts obtenus.

- Coût et niveau d'autonomie par rapport aux résultats atteints. Les actions menées ont-elles été efficaces ?
- L'intervention a-t-elle été mise en œuvre en temps opportun ?
- Le ciblage de l'intervention a-t-il eu pour effet une allocation efficace des ressources ?

V. ***Durabilité de l'intervention (analyse des chances que les effets positifs de l'action se poursuivent)***

Il s'agira de répertorier tout ce qui a été fait dans le sens de la continuité du projet à la fin du financement.

- Quels moyens et stratégies ont été mis en place aux niveaux technique, social, organisationnel, financier et institutionnel pour assurer la pérennité des actions ?
- Quels sont les facteurs favorables à la pérennisation du projet ?
- Quel est le niveau d'appropriation du projet par les acteurs (volontaires CRCO, personnel soignant, personnel des brigades des mineurs, juges des mineurs et avocats, personnel du service d'écoute et de prise en charge psychosociale) ?
- Quel est le degré de participation des bénéficiaires cibles à la mise en œuvre et la poursuite du projet

VI. **Questions transversales**

- En quoi la coordination (CRF, UNICEF) a-t-elle facilité l'intervention ?
- Dans quelle mesure la prise en compte du genre a été intégrée dans l'intervention ?
- Quel est l'impact environnemental de l'intervention ? Comment aurait-il pu être réduit ?
- Quelles sont les leçons apprises ?

4. **Produits attendus**

- *Une synthèse des résultats principaux de la revue documentaire et une proposition de méthodologie avant la mission de terrain (Env 5 pages)*
- *Un rapport d'évaluation en français avec des recommandations sur le court et moyen terme (env 45 pages)*
- *Une synthèse du rapport en français (env 5 pages + powerpoint)*
- *Ateliers de restitutions + supports aux parties prenantes (document)*

5. **Méthodologie**

- Utilisera une méthodologie adaptée lui permettant de conduire des enquêtes et de collecter des données pour mener à bien l'évaluation ;

Les documents à la disposition du consultant :

- Termes de références ;
- Documents de projet (narratif, cadre logique, budget, rapports intermédiaires...);
- Base de données des activités de prise en charge des plateaux techniques et des activités communautaires des volontaires (bases de données sur la gestion des cas, la prise en charge psychosociale, les groupes de parole, les rapports périodiques, etc.).

6. Organisation de la Mission

Support logistique

La CRf et l'UNICEF attachent une grande importance à l'évaluation de leurs activités humanitaires envers les bénéficiaires, de par leur préoccupation continue d'améliorer l'efficacité de leurs opérations et l'utilisation judicieuse des fonds alloués. Le consultant doit pouvoir apporter une réponse directe et précise à tous les points contenus dans les termes de référence en favorisant l'inclusion des équipes opérationnelles.

Le consultant aura pour interlocuteurs les Chefs de Projet pour tous les sujets, sauf celui de la sécurité, dont la Cheffe de Délégation est le garant. Le consultant devra respecter le plan de sûreté et sécurité de la CRf en vigueur pendant sa mission.

Pour faciliter sa mission, il sera mis à disposition de l'évaluateur les moyens suivants :

- ✓ Bureaux de la CRf à Moroni ;
- ✓ Véhicules pour ses déplacements professionnels ;
- ✓ Enquêteurs.

Le consultant travaillera en collaboration avec les personnes suivantes :

- ✓ Le Coordinateur des Services Support de la Délégation ;
- ✓ La cheffe de la Délégation de la Croix-Rouge française ;
- ✓ Les équipes techniques et opérationnelles CRf et UNICEF ;
- ✓ L'adjointe Desk du siège ;
- ✓ La référente technique en protection, genre et inclusion.

En dehors de l'offre du consultant, la CRf assurera la prise en charge du :

- ✓ Billets d'avion A/R aux Comores ainsi que transports inter-îles pour les enquêtes (lieux à définir)
- ✓ mise à disposition d'un véhicule pour les enquêtes ;
- ✓ Logement à Moroni et en déplacement pour les enquêtes, selon les standards CRF.

La Croix Rouge et ses partenaires auront la responsabilité de fournir tout le matériel disponible concernant les projets, de mobiliser les bénéficiaires et les institutions, de rendre disponible les lieux nécessaires au bon déroulement de la mission. **Cependant, le consultant devra élaborer une méthodologie d'évaluation en cas de recrudescence des cas Covid-19 entraînant des restrictions de déplacements entre les îles.**

7. TRAITEMENT DES OFFRES

Un comité d'évaluation des offres sera constitué de la CRf, de l'UNICEF et du SCAC.

Critères d'évaluation des offres

- La compréhension et l'interprétation des termes de références ;

- La méthodologie proposée au regard des objectifs à atteindre ;
- L'expérience du consultant ;
- Connaissance de la zone ;

Clauses administratives

- Le soumissionnaire doit apporter la preuve au moment de la soumission de la régularité de son activité économique (documents fiscaux, immatriculation, inscription comme travailleur indépendant – en fonction du pays de référence où est établi le soumissionnaire).
- Le prestataire doit seul fournir les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa prestation qu'ils soient matériels ou humains : billets d'avion, ordinateur, assurances en responsabilité civile professionnelle.
- Il peut déléguer une partie de la mission, au sein de ses équipes, au collaborateur de son choix, mais il demeure la seule autorité hiérarchique et disciplinaire concernant ses salariés. Le prestataire doit assurer la sécurité, et à ce titre assurer les consultants envoyés en mission.

Expression d'intérêt

- Le consultant doit soumettre (1) une lettre d'intérêt avec mention des disponibilités (2) un CV personnel, (3) ses disponibilités ainsi (4) qu'une offre technique et financière pour sa prestation en précisant dans l'intitulé : 'COMORES : Evaluation finale KM115 ;
- Le prix indiqué de la prestation doit porter la mention 'ferme, globale, forfaitaire et définitive'.
- L'offre doit être adressée à : lailati.aboubakari@croix-rouge.fr
- Date et heure limite de soumission des offres : 10/03/2022, 18h, heure locale.

Les candidats présélectionnés seront invités à participer à une courte entrevue dans le cadre du processus de sélection finale.

Qualifications pour le recrutement :

Le consultant devra justifier :

- d'un diplôme de Master en étude de genre, sciences sociales ou toutes autres disciplines connexes.
- d'une expérience d'au moins 3 ans en évaluation qualitative et quantitative
- avoir un haut niveau de compétences dans la conception et la conduite d'évaluation ainsi que dans l'analyse de données ;
- D'une expérience avérée dans le domaine de l'humanitaire ;
- Disposer d'une expérience en analyse socio-culturelle, genre et droits humains ;
- Excellente capacités rédactionnelles et orale en français
- Références souhaitée